CHARTE DU CLUB

Les principes déclinés ci-dessous ont pour but de nous inscrire tous ensemble dans une aventure partagée de la pratique de volley-ball, et ceci dans le respect des valeurs du Pays de Grasse Volley Ball : respect de soi et des autres, recherche de progression, générosité, partage, plaisir…

➢ Les joueurs doivent se respecter et s'aider. Ils doivent permettre à leurs partenaires de bien travailler. Le volley-ball est un sport où les joueurs doivent être généreux, que ce soit à l'effort ou au temps que l'on donne aux autres pour faire progresser l'équipe.

➢ Les joueurs doivent être dans une démarche de recherche active de progression. Ne jamais abandonner, refuser les ballons ou les exercices, on ne préjuge pas de ce que l'on peut faire, on fait tout simplement.

➢ La réussite de l'entraînement prime sur le comportement individuel : partage des tâches, respect de soi et d'autrui, écoute, attention et concentration. Ne pas hésiter à poser des questions en cas d'incompréhension.

➢ Respecter les exigences techniques et tactiques de l'entraîneur.

➢ Les entraineurs doivent respecter les objectifs fixés par le Bureau du PGVB. Pour cela, ils ont libre arbitre pour choisir les joueurs convoqués lors des matchs. En outre, en fonction des objectifs, il ne leur sera pas possible de donner un temps de jeu équitable pour tous les joueurs.

➢ Le volley-ball est un sport qui demande une tenue adéquate, il est donc indispensable que les joueurs portent de bonnes chaussures pour se protéger des traumatismes dus aux sauts et aux mouvements rapides. Un short et un tee-shirt sont préconisés, ainsi que des genouillères qui sont fortement conseillées. Pour les événements officiels (match, tournoi) il est **obligatoire** de porter les équipements du club.

➢ Les joueurs comme les entraîneurs doivent arriver à l'heure à l'entraînement : si la séance commence à 18h30 toute l'équipe doit être prête en tenue à cette heure (ce n'est pas l'heure d'arrivée…)

➢ Il est obligatoire d'avertir un de ses entraîneurs en cas d'empêchement, même quelques heures avant, c'est un signe de respect pour toute l'équipe et cela permet aussi aux entraîneurs de pouvoir s'organiser dans les exercices proposés. De même les entraineurs se doivent de prévenir en cas d'empêchement et trouver une solution pour se faire remplacer.

➢ Le joueur est tenu de signaler toute douleur ou gêne (articulaire, musculaire…) dès son apparition.

➢ Les joueurs, ainsi que les parents des joueurs mineurs, qui s'engagent dans un championnat doivent avoir à l'esprit qu'ils devront participer à des rencontres les week-ends. Il est donc naturel qu'il faille anticiper ces dates. Il est important pour les joueurs mineurs que les parents puissent s'investir dans ces rencontres, dans un but de valoriser, d'encourager, d'accompagner leurs enfants dans l'apprentissage du volley-ball. Toutes les dates des rencontres sportives sont également sur les sites Internet du club, du comité et de la fédération dès le mois de septembre, merci de s'y référer (http://www.pgvb.fr/ et http://www.ffvb.org/front/index.php)

Si ces principes ne sont pas respectés, c'est qu'il y aura eu une incompréhension entre les attentes du joueur et de sa famille et les valeurs du club de Pays de Grasse Volley Ball.